

STAGES EN L3 DE PHILOSOPHIE :

Informations générales sur les conditions de validation, le choix de la structure d'accueil, et la structure du rapport de stage

À quelles conditions peut-on faire un stage pour valider l'UE5 ?

La validation de l'UE5 par un stage est possible aux conditions suivantes :

1. Vous avez effectué un stage d'**au moins 70 h** et fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, attesté par le tuteur ou la tutrice de stage ;
2. Vous avez remis au responsable d'année, quinze jours au moins avant la fin du semestre, un **rapport de stage** qui fait l'objet d'une note sur 20.

Attention : tant que vous n'avez pas signé votre convention de stage, il est fortement recommandé de suivre les cours de l'UE5 : si jamais vous ne parveniez pas à trouver un stage, vous auriez à valider ces cours pour obtenir votre semestre.

Édition et signature de la convention de stage

Avant de commencer votre stage, vous devez élaborer une **convention de stage** : elle est à faire sur [pstage](#), une application en ligne accessible depuis l'**ENT**. Une fois connecté·e, vous devez saisir les informations pertinentes (durée, organisme d'accueil...) ; c'est normalement rapide, dans la mesure où la plupart des éléments sont souvent déjà enregistrés du côté des établissements d'accueil (adresses physiques et n^{os} SIRET des organismes, p. ex.). La Scolarité recevra un mail une fois cette procédure complète, vérifiera la convention et la validera si tout est en ordre. Il conviendra d'imprimer en trois exemplaires le document qui en résultera, et le faire signer par le tuteur ou la tutrice de stage (membre de la structure d'accueil), le ou la responsable d'année et vous-même, et remettre ces documents signés à la Scolarité, qui la transmettra au doyen de l'UFR pour signature — cette dernière étape peut tout à fait prendre une semaine et il faut donc veiller à prévoir un délai assez large pour que le circuit des signatures soit complet avant le début du stage (voir, pour plus de détails, l'annexe du présent document, en dernière page).

Dans quel type de structure d'accueil peut-on faire un stage ?

Les structures d'accueil peuvent être variées (lieux culturels, associations, établissements publics ou privés). Il faut cependant que votre expérience de stage puisse, d'une manière ou d'une autre, être mise en relation avec vos études de philosophie, en constituant l'occasion d'une réflexion philosophique (voir les attendus du rapport de stage exposés ci-dessous) et en mobilisant des compétences acquises lors de vos études de philosophie, permettant ainsi d'articuler vos études avec un projet professionnel.

Les associations étudiantes ne rentrent pas dans le périmètre des associations susceptibles de vous accueillir : il faut que votre tuteur ou tutrice de stage soit salarié·e de l'association et ne soit pas étudiant·e.

Le ou la responsable d'année est juge en dernière instance de la pertinence du projet de stage pour votre parcours d'étude, et de sa recevabilité.

Comment repérer une structure d'accueil?

Vous pouvez chercher sur internet des offres de stage déjà publiées. L'université de Bourgogne dispose d'un [Career Center](#) qui répertorie des offres de stage et des offres d'emploi en France et à l'étranger. Le [Pôle formation et vie universitaire \(PFVU\)](#) peut également vous accompagner dans cette recherche de stage.

Vous pouvez également envoyer une candidature spontanée ou une expression d'intérêt à des structures qui vous intéressent. C'est particulièrement le cas quand vous êtes à la recherche d'un stage d'une durée inférieure à deux mois, donc non rémunéré : les structures peuvent se montrer sensibles à votre démarche et accepter de vous accueillir même si elles ne sont pas en recherche de stagiaires.

Le **mail de prise de contact** que vous envoyez aux potentielles structures d'accueil doit être bref mais *très courtois* ; il doit donner des indications précises sur la nature du stage recherché (en indiquant en particulier le nombre d'heures), présenter rapidement votre démarche (pourquoi un·e étudiant·e de philosophie souhaite faire un stage dans cette structure) et ce que vous pourriez apporter à la structure d'accueil.

Ce mail peut être complété, le cas échéant (ce n'est pas toujours requis), par une **lettre de motivation** plus développée. Dans ce cas, n'employez pas une lettre de motivation générique que vous utilisez pour toutes vos candidatures, mais adaptez votre lettre à la structure d'accueil concernée, en mettant l'accent sur ce qui est le plus pertinent pour celle-ci. Cette lettre doit être informative : dire que vous êtes curieux·se et motivé·e ne suffit pas, il faut expliquer clairement ce que vous avez fait par le passé et en quoi cette expérience vous conduit à vouloir faire ce stage et vous permettra de contribuer à la vie de la structure d'accueil ; montrez en quoi ce stage s'inscrit dans votre trajectoire d'ensemble (ce que vous avez fait jusqu'à présent et ce que vous voulez faire ensuite).

De la même manière, **votre CV** doit être informatif : indiquez ce que vous avez étudié et où vous l'avez étudié ; si vous avez déjà fait des stages ou avez déjà travaillé, précisez où (nom précis de la structure et du service), quoi (description précise de vos tâches), quand (durée et dates précises). N'hésitez pas à suivre des formations sur la rédaction du CV proposées par le PFVU ou par les [bibliothèques](#) de l'université de Bourgogne.

Vos enseignant·e·s, et en particulier le ou la responsable d'année, ainsi que les services de l'université spécialisés dans l'accompagnement des futur·e·s stagiaires, peuvent vous conseiller dans cette recherche de stage, mais **il s'agit d'un travail que vous devez faire vous-même : la capacité à trouver un stage fait partie des compétences à acquérir au cours de votre formation.**

Pendant le stage

Une conduite irréprochable. Des expériences malheureuses nous invitent à vous rappeler les formes de politesse les plus élémentaires qui doivent être respectées au cours du stage : arriver à l'heure ; prévenir et justifier les absences ou retards (qui doivent être exceptionnels) ; faire preuve de respect et de politesse lors de vos échanges avec votre tuteur ou tutrice, les autres membres de la structure d'accueil et ses usagers ; porter une tenue appropriée à la structure d'accueil ; garder une ouverture d'esprit et un sens de la diplomatie ; accomplir le mieux possible les tâches qui vous sont proposées ; savoir demander de l'aide et poser des questions tout en ayant conscience que les personnes qui vous accueillent en stage ne peuvent pas être toujours disponibles.

N'hésitez pas à prendre des notes dans un carnet, qui nourriront votre rapport de stage. Si le stage ne permet pas que les notes soient prises au cours même de la journée, vous pouvez prendre un moment pour le faire en rentrant chez vous.

Si l'on attend de vous une conduite irréprochable, **nous en attendons autant de la structure d'accueil** : si l'on ne respecte pas vos horaires de travail, si l'on vous donne des tâches manifestement trop nombreuses et trop complexes pour un stage, si vous êtes victimes de harcèlement ou si les relations avec les membres de la structure d'accueil sont conflictuelles, violentes ou discriminatoires, parlez-en immédiatement à votre responsable d'année.

Au terme de votre stage, n'oubliez pas de remercier les personnes qui vous ont accueilli·e·s et, surtout si l'expérience a été bonne, n'hésitez pas à leur envoyer un exemplaire de votre rapport de stage.

Le rapport de stage

Le rapport de stage doit faire entre 20 000 et 30 000 caractères espaces compris (en respectant les normes typographiques de lisibilité détaillées ailleurs : police lisible dans une casse suffisante, interligne, marges, quantité de texte par page), auxquelles peuvent s'ajouter éventuellement des annexes ou des photos.

Il devra comporter les éléments suivants :

- I. présentation de la structure d'accueil ; du tuteur ou de la tutrice et de ses fonctions ; du déroulement du stage et des principales tâches qui ont été effectuées ;
- II. présentation de ce qui a été découvert dans ce cadre concernant la structure ou le métier (ce que l'on nomme un « rapport d'étonnement ») ;
- III. présentation des difficultés rencontrées ainsi que des stratégies mises en place pour y remédier ;
- IV. présentation de ce que le ou la stagiaire pense avoir apporté dans le cadre de ce stage et/ou de ce que cet engagement lui a apporté personnellement ;

Précisez notamment la manière dont vos études de philosophie vous ont fourni (ou non) des ressources que vous avez pu mobiliser dans le cadre de ce stage, et, réciproquement, la manière dont ce stage est susceptible de nourrir vos études et votre projet professionnel.

- V. analyse des enjeux philosophiques liés au stage.

Utilisez des ressources philosophiques abordées durant votre cursus ou consultées indépendamment de celui-ci pour mettre votre expérience en perspective, et identifiez des questions philosophiques soulevées par le stage. Cela peut prendre, par exemple, la forme d'une analyse de certains aspects de l'expérience du stage ou du fonctionnement de la structure d'accueil qui mobilise les ressources de la philosophie du travail, de philosophie de la connaissance, ou de la philosophie de l'éducation (liste non limitative) ; ou cela peut consister à identifier et à discuter des questions de déontologie ou d'éthique soulevées par certaines pratiques que vous avez observées ou auxquelles vous avez participé.

CONVENTIONS DE STAGE PROCEDURE PSTAGE

A compter du **15 octobre 2018**, la saisie et la gestion des conventions de stage au sein de l'UFR Lettres & Philosophie s'effectueront sur l'application **Pstage**

Accéder à Pstage	Avant de démarrer, munissez-vous
depuis votre ENT ou sur https://pstage.u-bourgogne.fr	des coordonnées de l'établissement (nom, adresse, numéro SIRET, code APE/NAF...) et du service d'accueil des coordonnées du tuteur professionnel du stage

COMMENT SAISIR VOTRE CONVENTION DE STAGE ?

Vous indiquerez obligatoirement

Les informations de l'organisme d'accueil

Les coordonnées et la fonction de votre tuteur.rice de stage et du.de la représentant.e dans l'organisme d'accueil

Le nom de l'enseignant.e référent.e

Le sujet du stage

(activités confiées et compétences à acquérir au cours de votre période de stage)

Les dates précises de stage

(nombre de jours total de présence et volume horaire par semaine dans la structure)

Le montant de gratification¹ si vous êtes concerné.e

Les modalités d'évaluation du stage : rapport de stage

Vous recevrez un courrier électronique indiquant que votre convention de stage a été validée par le.la responsable pédagogique et le secrétariat de scolarité

Après la réception de ce courriel, vous imprimerez et ferez signer votre convention de stage en 3 exemplaires originaux (pas de photocopie ni de version numérique)

- 1 : votre signature
- 2 : L'organisme d'accueil
3. Votre responsable d'année

Merci de déposer les **3 exemplaires originaux auprès de votre secrétariat de scolarité au moins une semaine avant le début du stage**, pour signature du Doyen de l'UFR

Une fois les documents finalisés	LE STAGE NE POURRA DEBUTER QUE SI LES 3 EXEMPLAIRES DE LA CONVENTION SONT DÛMENT REMPLIS ET SIGNES
1 exemplaire original reste à la scolarité 1 exemplaire pour la structure d'accueil 1 exemplaire pour l'étudiant	En cas de non-respect de la procédure, le stage ne sera pas validé

A L'ISSUE DU STAGE : Vous imprimez *via* Pstage l'attestation de stage que vous ferez remplir et signer par l'organisme d'accueil

¹ En France, lorsque la durée du stage au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou non, pour une même année d'enseignement (telle que prévue dans le cursus de formation), celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification, sauf en cas de règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises et pour les stages relevant du l'article L.4381-1 du code de la santé publique.